

**OUVERTURE D'UN EXAMEN PROFESSIONNEL
POUR L'ACCES AU GRADE D'ATTACHE D'ADMINISTRATION
AU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
ET AU MINISTERE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS,
DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ETAT
AU TITRE DE L'ANNEE 2010**

Cet examen professionnel est ouvert aux membres du corps des secrétaires administratifs du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et du ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat justifiant, au 1^{er} janvier 2010, d'au moins sept années de services effectifs dans un corps ou cadre d'emploi de catégorie B ou de niveau équivalent.

NOMBRE DE POSTES OFFERTS : sera fixé ultérieurement

DATE DE L'EPREUVE ECRITE : mardi 16 mars 2010 en région parisienne et à Nantes.

DATE LIMITE DE RETRAIT OU DE SAISIE DES PREINSCRIPTIONS :

La date de fin de saisie des préinscriptions sur Internet ou l'Intranet ministériel, de demande (le cachet de la Poste faisant foi) ou de retrait des dossiers d'inscription au secteur des concours des ministères économique et financier est fixée au **jeudi 18 février 2010 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

DATE LIMITE DE DEPOT OU DE CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :

La date de fin de confirmation des inscriptions sur Internet ou l'Intranet ministériel, d'envoi (le cachet de la Poste faisant foi) ou de dépôt des dossiers d'inscription au secteur des concours des ministères économique et financier est fixée au **jeudi 25 février 2010 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

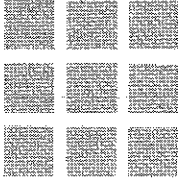
MODALITES D'INSCRIPTION

✓ **soit par voie de téléprocédure**

- sur Internet par le portail des ministères (www.economie.gouv.fr ou www.budget.gouv.fr) - rubriques « Espaces... » - « Particulier » - « Concours et métiers » - « Inscriptions » - « Administration centrale » - « Accès à la téléprocédure de l'Administration centrale » - « Inscription à un concours de l'Administration centrale » ;
- sur Intranet : Alizé - menu « Formation/concours » - « Concours » - « Inscriptions » - « Inscriptions » - « Administration centrale » - « Accès à la téléprocédure de l'Administration centrale » - « Inscription à un concours de l'Administration centrale ».

La procédure se déroule en deux phases, une phase de préinscription qui attribue un numéro d'enregistrement communiqué au candidat par voie postale et une phase de confirmation de la préinscription à l'aide de ce numéro.

Affichage jusqu'au 25 février 2010



DPAEP
info

Au-delà de la date limite de préinscription, les candidats peuvent accéder à la téléprocédure pour modifier ou consulter les données de leur dossier jusqu'à la date limite de clôture. Toute modification doit faire l'objet d'une nouvelle confirmation, la dernière manifestation de volonté du candidat est considérée comme seule valable.

La confirmation de la préinscription à un concours est obligatoire. **En l'absence de confirmation dans les délais, la préinscription au concours sera réputée nulle et, de fait, supprimée de la sélection.**

✓ **soit par dossier papier**

Les candidats conservent la possibilité de retirer un dossier d'inscription par courrier ou sur place auprès de la Direction des personnels et de l'adaptation de l'environnement professionnel - Sous-direction des ressources humaines - Bureau 1C - Secteur des concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313 - 5 place des Vins de France - 75573 Paris Cedex 12 - Tél : 01 53 44 28 00 **de 9 heures à 18 heures** - Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr.

Les demandes d'inscription doivent impérativement être établies sur les formulaires délivrés à cet effet par la direction des personnels et de l'adaptation de l'environnement professionnel.

Tout dossier déposé après le jeudi 25 février 2010 ne pourra être pris en considération.

Cette disposition s'applique également aux dossiers parvenant au secteur des concours dans une enveloppe portant un cachet de la Poste postérieur au jeudi 25 février 2010 ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne comportant aucun cachet de la Poste.

Aucun envoi interne par Télédoc ne sera accepté.

Affichage jusqu'au 25 février 2010

DPAEP
Ressources humaines

Direction des personnels et de l'adaptation de l'environnement professionnel

Contact : concours.minefi@finances.gouv.fr